

Visite du chef de l'Etat au Qatar

TEBBOUNE RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE LA DIASPORA À DOHA

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7225 – MARDI 22 FÉVRIER 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Chômage

L'ALLOCATION VERSÉE LE 28 DE CHAQUE MOIS

Page 5

22 FEVRIER 2019 - 22 FEVRIER 2022

LE HIRAK, UN ACTE DE RENAISSANCE



**L'Algérie célèbre aujourd'hui le troisième anniversaire de son hirak populaire. Plus qu'un mouvement politique, c'est un élan citoyen sans précédent, porté par des souffles créatifs et innovants. L'événement va marquer l'histoire contemporaine du pays, par ses revendications citoyennes, sa démarche pacifique et surtout son ampleur. En trois ans, on s'interroge encore sur cette ferveur renouvelée, sur ces passions populaires, jamais affaiblies ou mortes.*

Pages 2, 3 et 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

22 FÉVRIER 2019 - 22 FÉVRIER 2022

L'esprit du hirak toujours ancré

L'Algérie célèbre aujourd'hui le troisième anniversaire de son hirak populaire. Plus qu'un mouvement politique spontané ou pas, c'est un élan citoyen sans précédent, porté par des souffles créatifs et innovants. L'événement va marquer l'histoire contemporaine du pays, par ses revendications citoyennes, sa démarche pacifique et surtout son ampleur. En trois ans, on s'interroge encore sur cette ferveur renouvelée, sur ces passions populaires, jamais affaiblies ou mortes.



Les slogans levés durant plus d'une cinquantaine de vendredis et autant de mardi (manifestations des étudiants) demeurent toujours d'actualité, bien que certains changements aient pu avoir lieu.

Car avec ce fameux 22 février 2019, c'est un véritable tournant politique que va connaître le pays. Il va d'abord marquer puis engager cette rupture tant désirée et revendiquée par le peuple, surtout les nouvelles générations, avides de liberté, de droits, de justice et de progrès.

En trois ans, le pays aura connu quatre scrutins censés concrétiser cette rupture avec les anciennes pratiques, les dérives dans la gestion des affaires publiques, la corruption généralisée et l'arbitraire. Des scrutins dont l'esprit et le discours étaient emprunts ou inspirés par cette plateforme de revendications des hirakistes.

Aussi bien que la présidentielle, ou la révision constitutionnelle, que les élections législatives et municipales, l'esprit du hirak est resté dominateur, vif et bien ancré chez les protagonistes politiques ou les activistes de la société civile.

C'est encore cette plateforme que le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, ne cesse d'en faire sa référence. Il a voulu concrétiser ces espoirs, en dépit du contexte sanitaire des plus difficiles et de ses conséquences socioéconomiques désastreuses. Une promesse surgit comme une émanation de ce hirak, devenu béni et sacré.

Ce n'est nullement pour rien que Tebboune affirme que "le Hirak béni a protégé le pays de l'effondrement total", en faisant échouer le projet du cinquième mandat de Bouteflika. C'est ce hirak qui a fait tomber comme un château de cartes tout un système bâti sur une logique maffieuse, et qui a régné sans partage pendant vingt ans.

Sans doute, la bataille institutionnelle aura été l'une des priorités du président post Hirak. La reconstruction du schéma des institutions, avec pour objectif de faciliter l'émergence de nouvelles forces politiques, plus propres, s'est imposée comme une nécessité absolue. Tout comme l'idée de faire juger tous les pontes de l'ancien régime honni, accablés par les scandales, les rapines, les détournements et la corruption. Cependant, il serait impossible de parler du hirak sans évoquer le rôle crucial de l'armée nationale populaire, qui avait dès le début des premières manifestations, choisi son camp.

Lors de sa première prise de parole post-élection, le président Tebboune avait rendu hommage à ce rôle assumé par l'ANP dans "la défense de la souveraineté nationale, la sauvegarde de la stabilité du pays et l'accompagnement du Hirak".

En guise de reconnaissance de cet accompagnement, il a consacré la date du 22 février "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie". La revue El-Djeich a rappelé, dans un ses numéros que l'ANP, depuis le début des marches populaires, « a adopté une position de principe immuable, en se tenant aux côtés du peuple, en s'alignant sur ses choix et sur tout ce qui pourrait répondre à ses revendications ».

Mohamed Kouini

LES DESSOUS D'UN MOUVEMENT FÉDÉRATEUR

Quand des extrémistes diabolisent le Hirak

EN DÉPIT d'un élan populaire qui a marqué les esprits et imprégné le pacifisme dans le modus operandi de tout un peuple, le Hirak n'a pas pu transformer le rejet en projet. Sans coordination nationale ni même un porte-parole, il est resté sur la phase des slogans, loin des pratiques politiques et du réalisme qu'imposait la situation. Une démarche passive qui a permis aux missionnaires infiltrés de récupérer et de détruire le mouvement populaire dans l'optique de le faire basculer dans la violence aveugle.

Par le biais de vidéos postées à partir de la capitale britannique, de tracts et publications sur des pages Facebook financés par l'entité sioniste, ces manipulateurs tentaient de déstabiliser le Hirak et le dévier de sa trajectoire en le poussant à adopter un discours radical, loin de ses revendications initiales.

Rachad et le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) alimentaient le mécontentement populaire en tentant de le diriger, de le canaliser et de l'amplifier afin de fragiliser le pays. En utilisant leurs relais à l'intérieur du pays, ces deux groupuscules extrémistes ont noyé le mouvement populaire de slogans haineux, incitant à la violence, diabolisant l'institution militaire et dénigrant son rôle. Ces slogans chantés, scandés, entonnés ou mêmes écrits sur des pancartes sont à l'antipode du traditionnel slogan «El-Djeich, El-Chaâb khawa khawa» (L'Armée et le peuple sont des frères), qui rythmait les marches hebdomadaires du Hirak en 2019.

Même les journalistes ont fait les frais de l'endoctrinement que pratiquait le chef de file de Rachad chaque soir sur sa chaîne Youtube, sur des jeunes sans aucune formation politique ni niveau intellectuel approprié. Accusés de partialité dans la couverture médiatique de la contestation populaire, des journalistes, hommes et femmes, étaient agressés, frappés et insultés par les partisans de ce mercenaire, aveuglé de vengeance contre son pays et son peuple.

Ces deux entités classées terroristes par l'Etat algérien, qui partagent l'inculture politique et démocratique, ont tenté de dépolitiser un mouvement, fondé à la base sur des revendications politiques, pour le verser dans la violence. Ces transfuges n'hésitaient pas à inciter la population à la rébellion, à la désobéissance et à la dissidence, et ce afin de fragiliser les institutions et mettre à genoux le pays.

La posture de Rachad comme celle du MAK consistait à vouloir écarter et «salir» toute personnalité susceptible de réunir autour d'elle le Hirak, en lui collant d'office l'étiquette de «traîtrise» et de «collaboration». La politique de la terre brûlée qu'appliquaient ces subversifs, a vidé la contestation pacifique de ces élites.

Un stratagème qui a donné ses fruits puisque ces deux groupes radicaux, unifiés pour achever un élan populaire impressionnant, ont gardé la mainmise sur un bon nombre de hirakistes, qui ont rejeté toutes les tentatives de structuration ou de représentation.

Ce refus de toute forme de représentation a été le terrain d'entente notamment de deux groupes totalement opposés idéologiquement. D'un côté les islamistes, partisans en majorité du parti dissous Front islamique du salut (FIS), qui se voyaient déjà comme partie prenante de toute probable «négociation», et de l'autre quelques partis politiques dits «démocrates» et qui n'ont de démocratique que le qualificatif indûment autoproclamé, voulant imposer par tous les moyens une «assemblée constituante», rejetée par la majorité écrasante du Hirak.

Les islamistes, bien organisés et surtout disciplinés derrière leur incontournable cheikh, cherchaient à combler le vide occasionné par le «séisme populaire» sur la scène politique et dévoiler, bien que, implicitement, par la même occasion la volonté de vouloir réhabiliter leur «parti interdit». Une aubaine pour ces «caïds», rappelant une époque si meurtrière que les Algériens refoulent, qui enchaînaient les démonstrations de force chaque vendredi en mobilisant d'énormes cortèges émanant de plusieurs quartiers populaires de la capitale.

Quant aux partis «démocrates», qui se recroquevillaient devant les initiatives à même de réunir toutes les composantes du mouvement populaire, ont lutté corps et âme contre la tenue d'un dialogue inclusif, Hirak-Hirak, permettant de proposer des solutions concrètes et de mettre sur la table une feuille de route fédératrice qui pouvait désamorcer la situation de tension qui régnait.

Mohamed Mecelti

22 FÉVRIER 2019 - 22 FÉVRIER 2022

La faillite du discours subversif de Rachad et du Mak

Il y a trois ans jour pour jour, le peuple algérien, tel un seul homme est sorti pour dénoncer la mascarade d'un cinquième mandat pour l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, mais surtout pour réclamer la dignité et le respect.





Le Hirak du 22 février 2019 était né. La puissance, la générosité et les promesses de ce mouvement populaire sans précédent dans l'histoire contemporaine du pays ont poussé Bouteflika à la démission le 02 avril 2019. De nouvelles perspectives s'ouvraient à l'Algérie si ce n'était les velléités de détournement de ce mouvement par deux mouvances d'apparence antagonique, mais unis dans le même objectif : détruire l'Algérie.

Ainsi, la mouvance internationaliste et supranationale islamiste, Rachad version postmoderne du FIS dissous, piloté depuis l'étranger par Mourad Dhina et surtout Larbi Zitout, et la mouvance infranationale raciste et identitaire, le MAK de Ferhat M'henni, domicilié à Paris ont tenté l'impossible pour noyauter et détourner le Hirak de son objectif initial à savoir barrer la route au cinquième mandat d'un président moribond et changer le système de gouvernance pour le pousser à l'impasse.

Le pourrissement du Hirak et sa transformation en une version 2.0 avec des mots d'ordre nihiliste, jusqu'au-boutiste et anarchiste, ont faillis polariser la société en deux camps. Sous l'étiquette des pro-Hirak, ceux qui, consciemment ou inconsciemment, voulaient continuer le mouvement dans un élan radical avec un seul mot d'ordre, un processus transitionnel avec des institutions non élues issues de palabres selon le système des quotas. De l'autre côté, ceux estampillés anti-Hirak, considéraient que le mouvement avait atteint son objectif principal à savoir le démantèlement du système Bouteflika, et qu'il fallait rester dans le cadre constitutionnel afin de revenir à une situation normale graduellement.

L'élection présidentielle du 12 décembre 2019 a permis une grande décantation et un retour à la normalité institutionnelle. C'était sans compter la mobilisation subversive des mouvements Rachad et MAK. Ces derniers avaient employés tous les moyens de subversion, usant et abusant de désinformation, de manipulation et de contre-vérités pour faire aboutir leur projet de destruction.

Et les attaques de Zitout et consœurs se sont focalisés sur les institutions de la République : la présidence et surtout l'Armée nationale populaire. Véritable colonne vertébrale cette dernière a été la principale cible du discours subversif de Zitout. Qu'on se rappelle ses directs à partir de son salon londonien, où ce dernier appelait à la désobéissance civile durant les premiers jours du Hirak. En désespoir de cause, sa tactique nihiliste n'ayant pas marché, le sieur Zitout, que l'on sait désormais grassement rémunérer par la DGED marocaine, avait appelé à des grèves à répétition jusqu'à la chute du «pouvoir en place» (sic). Consciente, la population n'est pas tombée dans la combine. Mieux elle a fait sienne le slogan «Armée-Peuple, khawa-khawa». Le message est clair : la subversion de Rachad, voulue comme une revanche historique du FIS dissous, matrice du terrorisme des années 1990, ne passera pas.

De son côté, le MAK de Ferhat M'henni, dont les comptes sont également renfloués par l'officine de Mansouri, a tenté d'opérer un hold-up du Hirak en imposant dès les premières semaines du mouvement populaire, l'emblème amazighe en lieu et place de l'emblème nationale. Le subterfuge n'a pas marché grâce à la double vigilance du peuple et de l'armée.

Reste que les attaques qui ont ciblé systématiquement les hommes politiques, surtout le président de la République, ainsi que le chef d'état-major de l'ANP via des campagnes de dénigrement, d'intoxication et de manipulation des foules afin d'orienter le débat et la direction du Hirak, ont été la tâche à laquelle les ténors de la subversion se sont attelés. Avec minutie, usant d'une rhétorique subversive, Zitout, M'henni et leurs affidés ont vainement tenté de semer le doute en distillant systématiquement le discours nihiliste anarchiste. «Ytnahaw Gaa» a été le mot d'ordre scandé par la foule, menée par des bandes de voyous, devenant par enchantement des leaders au lieu et à la place des véritables leaders ou censés être, menant le bal avec un but simple : abattre l'Etat national algérien au profit d'une double stratégie : supranationale (Rachad) et infranationale (MAK).

La disparition de l'Etat national algérien a été le rêve secret du binôme Rachad-MAK. Surfant sur la vague du Hirak, transformé en version 2.0 par les tenants du transitionnel et des relais des idéologies sectaires et fragmentaires, les apprentis fossoyeurs de l'Algérie n'auront pas le plaisir ni le loisir de «printaniser» le pays à l'instar des pays arabes touchés de plein fouet par la vague de «printemps» meurtrier et destructeur. Le troisième anniversaire du Hirak «originel et béni», constitutionnalisé et élevé au rang de journée nationale de fraternité entre le peuple et l'armée, est une occasion pour mesurer la grandeur d'une nation qui a ébloui le monde par le pacifisme et le civisme de son soulèvement populaire et sauvé son pays des sirènes de la division et de l'anéantissement.

Mahmoud Benmosfeta

A L'ÉTRANGER, UNE FLAMME DU HIRAK DIFFICILE À RALLUMER

DE PARIS, NIDAL ALOUI

LA LIBÉRATION des « détenus d'opinion » est un mot d'ordre consensuel qui n'a tout de même pas réussi à souder les manifestants parisiens descendus dimanche dans la rue pour marquer le 3e anniversaire du hirak. A l'étranger, la capitale française reste le principal foyer à vouloir entretenir la flamme de la révolte qui a balayé Abdelaziz Bouteflika en 2019. Mais le feu s'est largement étiolé comme l'a démontré le cortège clairsemé parti de Place de la République vers la Place de la Nation. « Malgré la détermination de millions d'Algériens, le Hirak n'a pas encore abouti, même si à ce jour il n'a pas subi de défaite », admet un tract ayant appelé à la manifestation tout en invoquant le frein créé par la crise sanitaire.

La manifestation est intervenue alors que deux composantes de ce hirak parisien sont appelés à s'expliquer devant la justice : il s'agit du mouvement Rachad désormais officiellement rangé dans le club des organisations terroristes et du mouvement « Double Rupture », marqué à gauche et incarné para la figure de Meziane Abane, ancien journaliste pour plusieurs titres. Visé par une plainte du mouvement Rachad qui lui reproche des propos tenus à la Place de la République le 28 juin 2020, Meziane Abane a été à sa grande surprise mis en examen pour « diffamation » par le juge d'instruction. Il avait qualifié les militants du mouvement de Mourad Dhina et de Larbi Zitout de « terroristes » et de « manipulateurs » motivés par le désir de récupérer le hirak afin de le mettre dans le sillage de l'ex -FIS dont Rachad est perçu aujourd'hui comme l'héritier. Ses déclarations lui ont valu, dénonce-t-il des « menaces de mort » et ce réfugié politique se sent désormais persécuté dans son pays d'accueil.

La peur est telle que ce militant ne s'est pas présenté au défilé de dimanche. Pourtant, le mouvement "Double Rupture" a longtemps animé une agora à Place de la République d'où il a fini par se retirer après des « agressions » qui, selon M. Abane, se sont parfois déroulées sous les yeux de policiers impassibles.

Le défilé parisien marquant le 3e anniversaire n'a pas drainé une grande foule malgré une météo plutôt favorable. Dans le cortège divisé, il n'y avait pas l'énergie et l'enthousiasme de 2019. Pas de foules euphoriques et colorée ; Si cela devait servir de mesure à une éventuelle relance de la contestation les espoirs auront été contrariés. La reprise ne viendra sans doute pas de l'étranger et la diaspora ne semble pas armée de suffisamment d'unité et de force pour la porter. La liberté de manifester dans les grandes capitales occidentales ne produira sans doute pas d'effet sur la situation en Algérie.

D'ailleurs, les dernières manifestations sont regardées avec une relative indifférence. Elles ne soulèvent pas la solidarité de la population française ou d'origine algérienne ni l'intérêt des pouvoirs politiques . Après deux ans de pouvoir, le président Tebboune ne soulève pas de défiance. En tout cas, pas en France. Et surtout pas celle d'Emmanuel Macron. Les soixante ans de l'indépendance, qui vont être commémorés de part et d'autre, cette année ne sont pas promis à remettre de la tension dans la relation bilatérale. Une réélection prévisible de Macron au mois de mai promet au contraire une consolidation de la relation entre les deux chefs d'Etat et vraisemblabment un second mandat aussi pour Tebboune.

Le troisième anniversaire du Hirak «originel et béni», constitutionnalisé et élevé au rang de journée nationale de fraternité entre le peuple et l'armée

L'ÉCRIVAIN MAHDI BOUKHALFA AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«LE HIRAK A MIS FIN AUX MANDATS À RÉPÉTITION»

L'auteur et ancien journaliste de l'agence APS, Mahdi Boukhalfa, livre dans cet entretien au Jeune Indépendant, les raisons l'ayan motivé à écrire deux livres sur le hirak, ce mouvement populaire qui a commencé le 22 février 2019 et qui a conduit à la chute du régime du président Abdelaziz Bouteflika. A l'occasion de la célébration de la troisième année de sursaut populaire, consacré journée nationale par la Constitution du 1e Novembre 2020, M. Boukhalfa évoque aussi sa perception de ce mouvement politico-social pacifique et inédit, de la dimension qui était la sienne servant, au demeurant, de matière pour les chercheurs et les universitaires. Boukhalfa est l'auteur de «La révolution du 22 février, de la contestation à la chute des Bouteflika» et de «Sociologie d'une révolution inachevée» (Les raisons de la colère).

Le Jeune Indépendant : ***Qu'est ce qui a motivé l'écriture d'un livre sur le Hirak alors qu'il se poursuivait lors de sa sortie chez les libraires, s'agit-il d'un besoin de marquer l'histoire?***

Mahdi Boukhalfa : Le Hirak, était un mouvement social spontané (que seules des études sociologiques sérieuses pourront le prouver ou l'infirmer), une formidable revendication populaire pour un changement radical dans le mode de gouvernance du pays. Et, surtout, un rejet massif des algériens d'un 5eme mandat ; cela aurait été un mandat de «la Honte «, que briguait le président Bouteflika, si ce n'était pas une autre fourberie du clan», au sens spécifique que donnait le défunt Gaïd Salah à cette expression. Et donc les algériens sont sortis dénoncer cette volobnté du pouvoir de prolonger «à vie» la présidence Bouteflika, sinon la main mise du clan sur les affaires du pays. L'expression « Y en a marre de ce pouvoir», scandée dés les premières minutes du Hirak, dés les manifestations de Chlef, Bordj Bou Arreridj, Jijel et Kherrata, bien avant le 22 février, résume à elle seule tout le rejet social et politique d'une non gestion du pays, durant 20 ans, par Bouteflika.

Ce magnifique mouvement populaire, policé, urbain, dans la joie et le sourire pour faire barrage pacifiquement à un 5eme mandat que briguait le défunt président Bouteflika, a été quelque chose d'extraordinaire, un lumineux instant figé dans le temps dans une Algérie où toutes contestation, toute manifestation contre le pouvoir était interdite, voire empêchée par la «force publique». L'intervention salutaire de l'ANP dans ce débat extrêmement civilisé pour le refus du mandat de trop a donné encore plus de consistance et de perspectives sociologiques et politiques à un mouvement social, le Hirak, inédit en Algérie. Lors du Printemps arabe, l'Algérie a été épargnée par une révolte de la rue arabe contre ses dictateurs, un changement politique brusque et violent dictée par la rue, mais surtout des «agendas stratégiques étrangers».

Grâce à Dieu l'Algérie en a été épargnée. Cela ne voulait pas dire que les algériens ne pouvaient pas rester insensibles, encore moins perméables à une la fourberie politique de trop. Nous ne sommes pas «une république bananière», et la rue, appuyée par son ANP a dit non à une mascarade politique qui se tramait sur le dos des Algériens.



En lisant le livre, on constate que l'approche journalistique a dominé l'analyse politique et sociologique, est- ce que c'était un choix?

Absolument ! J'ai travaillé l'ouvrage sur la base d'une ligne éditoriale simple : rapporter tous les événements marquants se rapportant aux manifestations du Hirak entre le 22 février et le 5 avril 2019. Avec une périodicité également simple : un carnet quotidien était tenu pour consigner ces événements, et surtout les déclarations de chefs de partis politiques, de membres de la société civile, les slogans des manifestants... C'était comme si on faisait un reportage, selon les bonnes vieilles méthodes journalistiques. D'ailleurs, dans ma préface j'avertis le lecteur sur cet aspect éditorial de mon livre, car j'ai plutôt sacrifié l'histoire complète du Hirak en attendant bien confortablement installé devant mon téléviseur la fin du mouvement et ses retombées politico-sociales, et économiques, en optant pour celle, plus vivante, qui consiste à cerner un moment dans la trajectoire en continue de ces manifestations populaires, et le livrer, sous forme d'ouvrage, à l'opinion publique, aux lecteurs.

Vous qui êtes sociologue de formation, qu'est ce qui a pu, selon vous, donner lieu à cette inattendue sortie en masse pendant des semaines des algériens à travers tout le pays?

Personnellement, à ce moment là, dès les premiers moments du Hirak, j'ai été surtout un témoin des premiers jours de manifestations populaires à Alger, Place Maurice Audin et rue Didouche Mourad, des fleuves de manifestants qui convergeaient vers la Grande Poste, en passant par les grandes artères du centre d'Alger. Ayant rejoint après avoir pris ma retraite de l'APS deux sites électroniques, dont les sièges étaient juste en face de cette emblématique place Audin, j'ai été le témoin des premières apparitions de manifestants anti-5eme mandat, avec leurs chants, leurs slogans et leurs dégaine désinvolte, portant fièrement l'emblème de la Patrie, qui coloraient chaque jour un peu plus les mornes avenues algéroises. C'était la joie du Hirak, celle des algériens qui se retrouvaient chaque jour dans une folle ambiance pour dit «Non» au 5eme mandat. Non, ce n'était pas «mai 68» avec ces milliers d'étudiants en colère qui ont fini par avoir la sympathie des manifestants et organisé leur propre journée de «manifs», mais seulement une réaction, à la limite épidermique des Algériens contre tous les aspects politiques, sociaux et en matière de respect des droits humains et de la liberté d'expression négatifs que représentaient les mandats présidentiels de Bouteflika.

Je pense, et les études qui devront être faites ou qui sont en cours sur le sujet le confirmeront, c'est bien le ras-le-bol général dans le pays quant à la gestion et la dictature politique des partis du pouvoir, du clan présidentiel, qui a fait sortir les algériens dans la rue et revendiquer pacifiquement une vraie alternance au pouvoir, la fin des mandats à répétition de Bouteflika. Voici un passage de mon livre qui résume les conditions sociologiques qui ont donné naissance au Hirak : « Le vendredi 15 février, à BBA comme à Jijel, puis le lendemain à Kherrata, les manifestants ont exprimé et porté dans la rue le malaise profond qui étouffe les jeunes Algériens.

A une crise sociale profonde, dont le chômage, le sous emploi, la crise du logement, l'inflation, la précarité sociale ambiante dans ces villes et villages livrées au népotisme, il y a surtout l'injustice sociale, la « Hogra ». « Hogra » dans la distribution de logements, dans les offres d'emploi, devant l'administration pour l'obtention de documents administratifs pour la constitution de demandes d'emploi pour l'Anem ou l'Ansej, il y a également la « Hogra » devant l'école avec des résultats parfois en fonction du statut social et professionnel des parents. « La Hogra » devant un système de Santé anachronique, lui-même « malade », lorsque les hôpitaux ne soignent que les « riches » et les poches de la « nomenklatura », et que le reste des Algériens peut mourir, faute d'un lit d'hôpital, d'une prise en charge à temps.

Beaucoup ont écrit sur le hirak, est-ce que, selon vous, il y a encore de la matière à puiser dans cet événement exceptionnel dans l'histoire de l'Algérie post-indépendance?

Oui, bien sûr. On n'écrira jamais assez sur cet élan populaire, qui n'a pas été enregistré depuis les premiers jours de l'Indépendance nationale, si l'on met entre parenthèses «les événements du 5 octobre 1988». Moi, personnellement, j'ai écrit deux ouvrages sur ce phénomène politique et social qui n'a pas encore révélé tous ses impacts autant politiques que sociologiques sur la société algérienne ; l'un sur les premiers moments du Hirak, le second, à paraître prochainement chez les Editions El Qobya, sur les raisons profondes qui ont fait que les algériens se dressent tous, comme un seul homme, contre la volonté du clan présidentiel d'imposer aux algériens, dont l'âge moyen oscille entre 25 et 35 ans, un homme malade, grabataire, qui aurait mérité, au vu de son statut de Moudjahid, d'homme politique qui a tant donné au pays au temps du président Houari Boumediene, et rehaussé l'aura de l'Algérie dans le monde, une sortie honorable, un autre destin que celui dont lequel il est parti. Dommage, car le président Bouteflika a beaucoup fait pour les algériens, le pays, son histoire.

Qu'il repose en paix. Allah Yerehmou ou Yerham Echouhada.

Sur bien des aspects, le Hirak a incontestablement marqué un tournant dans la vie politique en Algérie. Ses conséquences, bonnes et mauvaises, attendues ou non, sont en train de forger une autre Algérie.

Une autre mentalité politique dans cette Algérie post-Bouteflika, qui a dirigé le pays, sinon régné, il ne faut pas l'oublier, presque un quart de siècle sur l'Algérie.

Tous les ouvrages écrits sur cette dimension temporelle de l'Algérie hirakienne ne seront pas de trop pour exorciser cette terrible mentalité de l'algérien lambda, le défaitisme, qui le fait désespérer de son incapacité à provoquer lui-même le changement en faisant son devoir de citoyen, en se demandant ce qu'il peut faire pour son pays et ne pas attendre ce que peut faire pour lui son pays...

Et ne pas attendre ce changement adossé aux murs de ses fuites en avant, comme on attend que la pluie vienne nous purifier, nous laver de nos lâchetés politiques.

Propos recueillis par Nassim Mecheri

Page 05_Mise en page 1 21/02/2022 16:55 Page 1

LES INSCRIPTIONS SE FERONT VIA LA PLATE-FORME NUMÉRIQUE DE L'ANEM

L'allocation chômage versée le 28 de chaque mois

C'est le 28 mars prochain que l'allocation chômage sera versée. Les personnes éligibles à percevoir cette allocation chômage devront s'inscrire, à partir du 25 février, sur une plate-forme numérique qui sera disponible sur le site officiel de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Ce sont les précisions apportées par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa.



Alors que des agences de l'ANEM sont prises d'assaut par des jeunes désirant déposer leurs dossiers ou avoir des informations complémentaires sur les modalités d'inscription pour bénéficier de l'allocation chômage, le ministre du Travail a fait savoir que l'inscription se fera à distance sans avoir à se déplacer au niveau des agences de l'ANEM.

«Les jeunes désirant bénéficier de l'allocation chômage peuvent s'inscrire sur la plate-forme numérique dédiée à cet effet. Elle sera opérationnelle le 25 février», a déclaré hier le ministre au Forum de la radio Chaîne 1, signalant que le but étant d'éviter les déplacements au niveau des agences de l'ANEM et les queues interminables devant ces agences. Le ministre a indiqué qu'une fois inscrits, les postulants recevront, à partir du 25 février et via la même plate-forme, des rendez-vous pour déposer leurs dossiers au niveau des agences de l'emploi.

Selon M. Chorfa, cette plate-forme numérique permettra aussi de recenser les personnes remplissant les conditions pour bénéficier de l'allocation chômage, fixée à 13 000 DA. Cela s'inscrit en droite ligne de l'instruction du président de la République, qui avait mis l'accent sur la numérisation pour la gestion de l'attribution de cette allocation.

Le ministre du Travail a également affirmé que cette allocation sera versée à partir de ce mois de mars, soit le 28 de chaque mois, et ce de manière permanente jusqu'à ce que le bénéficiaire trouve un emploi dans le secteur privé ou public.

L'allocation chômage a été instituée par le président de la République, lequel a affirmé que «l'allocation chômage s'inscrit dans le cadre de la prise en charge sociale des citoyens par l'Etat», soulignant le fait que cette allocation n'est pas improvisée et a été même calculée dans la loi de finances de 2022.

Les conditions d'éligibilité ont été, par la suite, fixées et publiées dans un décret exécutif. Le chômeur primo-demandeur d'emploi doit être de nationalité algérienne, résident en Algérie et âgé entre 19 et 40 ans. Il lui est aussi exigé d'être inscrit comme chômeur primo-demandeur d'emploi auprès des services de l'ANEM depuis au moins six mois, ne pas disposer d'un revenu, quelle que soit sa nature, justifier sa situation vis-à-vis du service national et ne pas être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle.

Le bénéficiaire ne doit pas avoir déjà bénéficié des dispositifs publics de soutien à la création et à l'extension d'activités, d'aide à l'insertion professionnelle et d'aide sociale, alors que le conjoint ne doit disposer d'aucun revenu, quelle que soit sa nature.

Lilia Aït Akli

PHARMACIENS D'OFFICINE

Le SNAPO gèle sa grève du 28 février

LE SYNDICAT national des pharmaciens d'officine (SNAPO) a annoncé, hier, le gel de sa grève nationale d'une journée renouvelable prévue pour le 28 février prochain. Une décision qui a été prise par le bureau national du syndicat suite aux résultats de la réunion qui a regroupé, dimanche dernier, des représentants du SNAPO avec les responsables du ministère de la Santé pour débattre du changement annoncé de la réglementation régissant l'installation des officines. Le syndicat a expliqué, dans un communiqué rendu public, que cette réunion a abouti à la relance du groupe du travail regroupant des représentants du ministère de la Santé et des représentants du SNAPO, et ce dans le but de finaliser les textes sur la profession du pharmacien.

Il convient de rappeler que l'annonce, il y a plus d'une semaine, du ministre de la Santé concernant la réorganisation de l'activité pharmaceutique, sans concertation avec les partenaires sociaux, avait suscité une véritable colère auprès de la corporation des pharmaciens d'officine.

Suite à cela, le SNAPO avait appelé à une grève nationale renouvelable à partir du 28 février, en riposte aux «menaces» formulées par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, au sujet de la réorganisation de l'activité des officines pharmaceutiques, annonçant «des mesures imminentes qui vont toucher aux fondements de la profession».

Le syndicat avait démenti les propos du ministre et précisé qu'il n'avait été associé par le ministère de la Santé à aucun travail sur l'éventuelle révision de la réglementation régissant les officines pharmaceutiques. Le SNAPO a rappelé que l'exercice d'une profession de santé ne doit pas être soumis à des considérations de libre concurrence se basant sur des critères commerciaux ou lucratifs qui risquent de mettre en péril la sécurité sanitaire et la subsistance de la profession, laquelle reste avant tout soumise à des règles éthiques et déontologiques répondant à des exigences de santé publique.

Selon le SNAPO, les déclarations du ministre ont choqué l'ensemble des pharmaciens, car elles traitent la profession «d'un point de vue commercial, alors qu'elle est médicale et constitue un axe principal dans le système de santé».

Il convient de rappeler qu'une réunion tripartite de concertation entre le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) et le ministère de la Santé a été tenue, dimanche, au siège du ministère de la Santé en vue de débattre du changement de la réglementation régissant l'installation des officines.

Lynda Louifi

RENTRÉE PROFESSIONNELLE

Plus de 280 000 nouvelles places pédagogiques

LE SECTEUR de la Formation et de l'Enseignement professionnels offre plus de 280 000 nouvelles places pédagogiques, dans les différents modes de formation, au titre de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 27 février, a-t-on appris de la tutelle.

Le département de la Formation et de l'Enseignement professionnels offre au titre de la prochaine rentrée professionnelle 2021/2022 prévue le 27 février au niveau national, 283.991 nouvelles places pédagogiques, dans les différents modes de formation, dont 398 places dédiées aux handicapés moteurs réparties selon les modes et dispositifs de formation et les niveaux de qualification.

Sur l'ensemble de ces places, le secteur assure 11.060 nouvelles places dans la formation en présentiel, 97.013 autres dans la formation par apprentissage et 29.699 places à distance.

Le secteur a également prévu 16.725 nouvelles places pour la formation en cours du soir, 5.403 places au profit des populations en milieu rural, 21.442 places pour la formation des femmes au foyer, 8.046 places pédagogiques dans les établissements privés agréés ainsi que 9.285 places pour la formation en mode passerelle et 330 autres dans le cadre du dispositif d'alphabétisation.

En prévision de cette rentrée, les spécialités du secteur couvrent 23 branches professionnelles figurant dans la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de formation professionnelle où des spécialités sont proposées pour la première fois dans plusieurs wilayas. Il s'agit des spécialités de «maintenance des systèmes d'énergie et des liquides, l'industrie pétrolière et la numérisation dans les domaines d'exploitation des stations d'assainissement des eaux er recyclage des déchets, extraction des huiles médicinales et les herbes aromatiques».

Le secteur met l'accent sur l'orientation des spécialités et offres de formation ouvertes vers les secteurs prioritaires pour la relance de l'économie nationale en vue de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés du secteur en fonction des besoins des entreprises en main d'œuvre qualifiée, des spécificités de chaque région et des développements technologiques modernes.

Dans cette optique, le secteur a axé les offres de formation sur des filières liées essentiellement, à l'hôtellerie, à la restauration, au tourisme et à l'artisanat, à l'environnement, à la numérisation et aux énergies renouvelables, ainsi qu'aux spécialités relevant de l'industrie agroalimentaire, de l'agriculture et des travaux publics.

Une instruction ministérielle a été adressée aux directions de wilaya de la formation professionnelle portant une série d'orientations à suivre en vue de préparer les offres de formation pour cette session, telles que l'adaptation des offres de formation aux besoins du marché du travail et le développement des schémas et dispositifs de formation ainsi que la prise en charge de toutes les franges sociales, tout en respectant le protocole sanitaire.

H. B.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:42	12:42	15:49	18:16	19:37
CONSTANTINE	05:47	12:47	15:54	18:25	19:42
ALGER	06:02	13:02	16:09	18:39	19:57
OUARGLA	05:52	12:52	16:04	18:33	19:47
CHLEF	06:08	13:08	16:16	18:44	20:03
MOSTAGANEM	06:13	13:13	16:21	18:49	20:08
ORAN	06:16	13:16	16:24	18:53	20:11

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7225 — MARDI 22 FÉVRIER 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	8°
Oran	21°	5°
Constantine	13°	3°
Ouargla	21°	11°

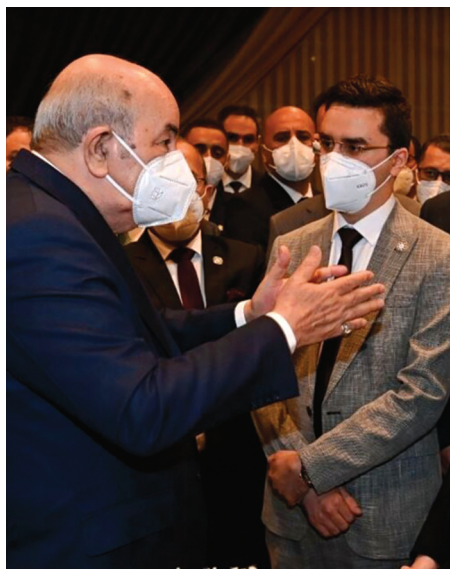
VISITE DU CHEF DE L'ETAT AU QATAR

TEBBOUNE RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE À DOHA

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a rencontré, dimanche soir à Doha (Qatar), des représentants de la communauté nationale établie au Qatar, en marge de sa visite d'Etat à l'invitation de l'Emir Cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'attachement du Président de la République à écouter les préoccupations de la communauté nationale établie à l'étranger. Le chef de l'Etat a, pour habitude, de tenir ce genre de rencontres dans tous ses déplacements à l'international pour affirmer sa position concernant la nécessité de s'enquérir des préoccupations de la communauté nationale et d'assurer la prise en charge de leurs problèmes par toutes les représentations diplomatiques à l'étranger.

Lors de cette rencontre avec la communauté nationale, qui s'est déroulée dans une ambiance «conviviale», le Président Tebboune a écouté les préoccupations et les propositions des différents intervenants et répondu à leurs interrogations concernant les questions politiques et socioéconomiques relatives au pays ainsi que les voies de promouvoir les relations algéro-qataries. Les relations entre les deux pays offrent des «perspectives prometteuses» dans plusieurs secteurs, à l'instar de l'agriculture, la construction des villes, les infrastructures de base et les chemins de fer, a-t-il précisé, faisant état de discussions pour développer le réseau ferroviaire national et l'étendre



jusqu'à Tamanrasset, Adrar et même à l'extérieur du pays, à l'instar du Niger.

Le Président de la République a précisé que ces projets interviennent parallèlement avec le projet d'extension du port de Djendjen à Jijel, un projet qui doit ériger celui-ci en «port d'Afrique», en le raccordant au réseau ferroviaire qui s'étend jusqu'en Afrique. En matière de transport, le Président Tebboune a dévoilé le projet d'ouverture d'une ligne maritime Alger-Doha pour le transport des marchandises et des voyageurs, soulignant que ce projet sera réalisé avant fin 2022.

Concernant les questions politiques nationales, le Président Tebboune a souligné que «le Hirak béni a sauvé le pays et a permis la tenue d'élections sans fraude et l'édification de nouvelles institutions du pays avec la participation de tous ses enfants», insistant sur «l'ouverture de perspectives d'avenir en faveur de la jeunesse et l'installation prochaine du Conseil supérieur de la jeunesse, dans le cadre de ses engagements à transmettre le flambeau aux jeunes». Sur le plan économique, le président de la République a affirmé que l'Algérie était le seul pays de la région à ne pas avoir de dette extérieure, précisant que «de 4,8 milliards de dollars en 2021, les exportations hors hydrocarbures atteindront 7 milliards de dollars l'année prochaine, avec l'ambition d'atteindre 15 milliards de dollars dans les années à venir, pour s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures». Le Président Tebboune a également souligné la poursuite de la lutte contre l'argent sale et du développement de l'économie nationale, à travers la simplification et l'amélioration du climat d'investissement, et de la prise en charge de l'aspect social au profit des citoyens». «L'allocation chômage créée récemment participe de cette démarche et l'Algérie est le seul pays de la région à avoir pris une telle mesure», a-t-il dit. Concernant la communauté nationale à l'étranger, le président de la République a appelé les Algériens établis au Qatar et dans d'autres pays à «la coordination et à la synergie», soutenant que la communauté à l'étranger est une «force d'innovation» au service de la mère patrie.

Il a, dans ce cadre, rappelé ses instructions pour la prise en charge de toutes les préoccupations des Algériens à l'étranger et l'ouverture en leur faveur du champ d'investissement dans tous les domaines en Algérie.

La rencontre s'est déroulée en présence des membres de la délégation accompagnant le président de la République dans sa visite d'Etat au Qatar, de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, de cadres et de personnalités des médias et du sport établies au Qatar.

S.O. Brahim

Publicité

